



Points saillants

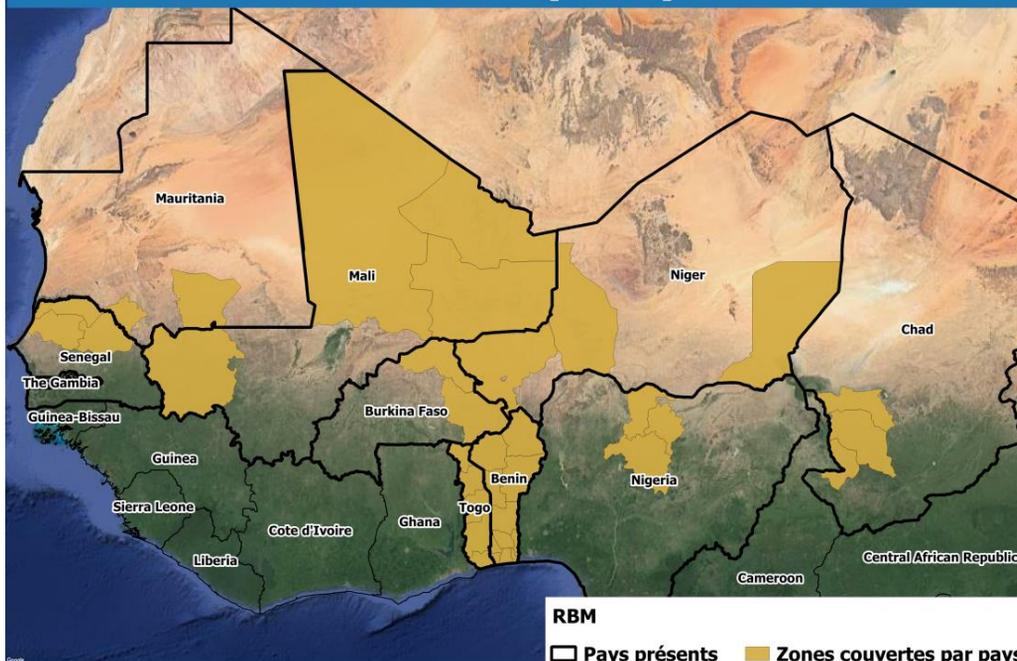
- Départ précoce des transhumants de la région de l'Est vers le Togo;
- Forte concentration d'animaux dans la commune de Komienga, frontalière avec le Togo;
- Départ précoce des transhumants du Sahel vers la région de l'Est avec pour destination finale le Togo;
- Forte concentration des animaux venus du Niger et du Mali autour du forage Christine (frontière Mali-Burkina) dans la région du Sahel;
- Déplacement de familles d'éleveurs chassées par l'insécurité dans la province du Soum, zone frontalière avec le Mali, vers Djibo et à l'intérieur du Mali ;
- Flambée des prix de l'aliment bétail au niveau des zones transfrontalières Burkina-Niger et Burkina-Mali.

Recommandations

Gouvernement du Burkina Faso : Renforcer le dialogue transfrontalier avec le Togo et la Côte d'Ivoire pour faciliter la mobilité et l'accès aux zones d'accueil en plus de la prévention des conflits; placer les OSC pastorales au cœur du dispositif de la réponse et renforcer l'état dans son rôle de coordination et contrôle des opérations; tester la méthodologie de ciblage des ménages pastoraux vulnérables en s'appuyant également sur la veille informative et les outils IHEA.

Collectivités locales : Réglementer d'urgence le ramassage de foin durant la période de soudure pastorale.

Réseau Billital Maroobé (RBM)



Le Réseau Billital Maroobé (RBM) est un cadre régional de référence des éleveurs et pasteurs qui œuvre pour la défense des intérêts de ses membres au plan économique, politique, social et culturel.

Il a initié, en 2013, une veille informative effectuée par ses antennes nationales du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Le Réseau a assigné à la veille informative trois missions essentielles :

- observer la dynamique pastorale et les modalités de circulation de l'information dans la zone transfrontalière ;
- relayer les informations relatives à la situation des pasteurs ;
- fournir des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles transfrontalières d'accès aux ressources pastorales.

En 2014, le RBM a élargi la veille à l'ensemble des sept pays où il est implanté. En 2015, deux nouveaux adhérents, le Togo et le Tchad, viennent participer également à la veille informative qui couvre maintenant neuf pays : le Bénin (l'ensemble du territoire national), le Burkina Faso (régions de l'Est et du Sahel), le Mali (régions de Gao, de Tombouctou, de Kidal et de Kayes), la Mauritanie (wilaya de Gorgol et de Hodh El Gharbi), le Niger (régions de Tillabéry, de Diffa, et de Tahoua), le Nigeria (Etats de Kano, de Kaduna et de Katsina), le Sénégal (la zone pastorale du Ferlo, soit les départements de Linguère, de Podor et de Matam), le Tchad (régions de Hadjer Lamis, de Mayo kebbi Est et du Chari Baguirmi) et le Togo (l'ensemble du territoire national).

L'objectif de la veille informative est d'assurer un suivi proactif de la situation pastorale et des menaces qui pèsent sur les familles de pasteurs. Ainsi, le RBM cherche à avoir la possibilité d'alerter les pouvoirs publics, afin qu'ils puissent déclencher des actions rapides et efficaces destinées à atténuer les souffrances vécues par les éleveurs et à renforcer les systèmes pastoraux.

Méthodologie

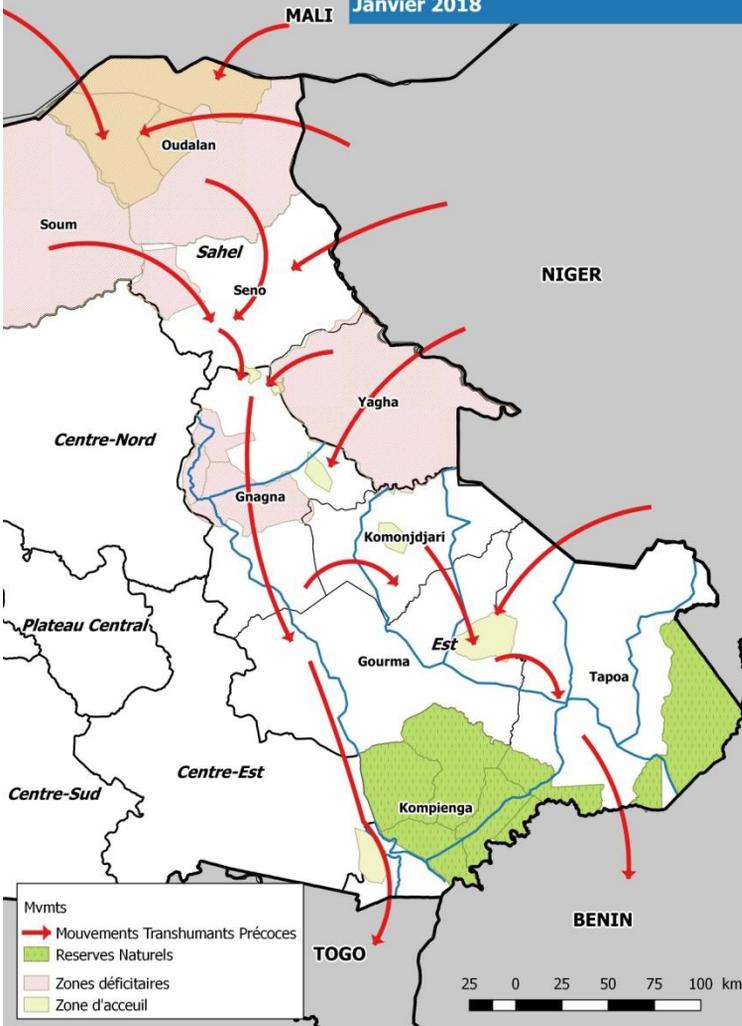
Les agents collecteurs classifient les informations selon les champs retenus (situation pastorale, événements critiques, événements politiques ou professionnels, ...). Ils doivent compléter chaque fois la source, la localisation, les témoignages de manière à en faire une information compréhensible et donc exploitable par le point focal.

Le point focal de chaque pays, fait une première analyse, incluant une vérification systématique (quelle source ?, qui peut confirmer ?, quelle localisation précise ?, etc.). Il juge de la nécessité de compléter l'information lui-même ou avec l'agent collecteur, la négliger ou bien la prendre en compte dans la rédaction du bulletin pays dont il assurera la diffusion au niveau national et qu'il transmettra au centralisateur du réseau pour alimenter le bulletin régional.

Ce rapport a été réalisé avec l'appui technique du Programme de Surveillance Pastorale de l'Afrique de l'Ouest d'Action Contre la Faim.

Ces informations sont issues des observations des organisations pastorales membres de RBM des zones citées et ne sont pas issues d'études quantitatives ou recensements.

Situation Pastorale- Est Burkina Faso Janvier 2018



Situation des Pâturages et Eaux

- Dans la province de la Gnagna, dans la région de l'Est; on observe un déficit fourrager
- Dans la province de l'Oudalan au Sahel, on constate une dégradation des conditions de pâturage et un tarissement précoce des points d'eau naturels.
- Dans l'ensemble, les points d'eau naturels de la région du Sahel sont à un niveau de remplissage acceptable, cependant la forte concentration animale et l'évaporation provoquent l'accélération du tarissement des points d'eau d'ici mars 2018.

Situation des marchés

- Le prix des animaux sur les marchés de la région de l'Est a connu une baisse du fait de l'arrivée des transhumants en transit vers le Togo.

MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES ÉLEVEURS ET BÉTAIL

- Dans la province de la Gnagna, les communes de Bogandé, Manni et Thion sont les plus affectées par le déficit fourrager et une bonne partie des animaux de ces communes se sont repliés dans les zones de pâture de Ganta et Boucargou dans la commune de Coala. On retrouve également les animaux des communes de Dori et de Bani dans la zone de pâture de Ganta.
- Les animaux de Bogandé et Liptougou qui ne sont pas encore partis en transhumance se sont repliés dans les zones de pâture de Bantinima et de Dadounga dans la commune de Liptougou
- **Dans la zone pastorale de Tapoa-Boopo (95 000 ha) située dans la commune de Matiacoali** séjourne actuellement une partie des animaux des villages de Matiacoali et de Nassougou. Durant la période de fin novembre début décembre, il y avait une forte concentration des troupeaux provenant des différents villages de la commune de Matiacoali, de la province de la Komondjari et des troupeaux nigériens. Le tarissement du bouli qui est à l'intérieur de la zone pastorale a contraint les éleveurs à quitter la zone pour le Togo au cours du mois de décembre.

- Un nombre important de troupeaux de bovins sont actuellement confinés entre le village de Natiaboani (riverain de la zone pastorale de Kabonga), Kounkounfoanou (campement à l'intérieur de la zone pastoral de Kabonga) et la commune frontalière de Kompienga et se déplacent vers le Togo.
- **La zone de Beli/Tin Akof (cours d'eau):** zone frontalière avec le Mali accueille les animaux venant de la commune de Tessit/Mali, de Gorouol/Niger et de la province du Seno et commune de Markoye/Burkina.
- **La zone Mare de Oursi:** la mare est le point de concentration des animaux venant du Mali, coté Intelit, du Seno et de la zone de Arbinda et de la commune de Gorom au Burkina principal point d'eau durant 8 mois de l'année (Oct - Mai) avec du fourrage hivernale.
- **La zone du forage du Christine/Deou :** zone pastorale située sur la frontière Mali-Burkina, accueille les animaux venant du Mali, du Niger et du Nigeria en période de crise pastorale avec un forage à haut débit. La zone est ouverte à partir de Mars et fermé en juillet de chaque année.
- **La zone pastorale de Sambonaye et de Ceekol Naggué/Dori** dans la province du Seno dispose de deux grandes mares (Dori, Taka) et d'un barrage à Sambonaye et une cure salée avec une forte concentration d'animaux venant de Téra au Niger et des autres provinces du Sahel et du Yagha.
- **La zone de Nassoumbou/Nassoumbou :** située dans la province du Soum sur la frontière avec le Mali au cœur de l'insécurité pour cause des Djihadistes. Des éleveurs sont pris au piège avec un fort déplacement des familles vers Djibo et l'intérieur du Mali.
- Le prix de l'aliment de bétail a connu un flambé (de 6 500 à 10 000 f CFA) surtout au niveau des zones transfrontalières Burkina-Niger et Burkina-Mali.

Destinations/ Zones d'accueil au Togo

Préfecture de Mango : ➤ N'Gari ; ➤ Gandou ; ➤ Kombongou ; ➤ Balkossi ; ➤ Pambignoati ; ➤ Koursiegou	Préfecture de Kouka : ➤ Katchamba ; ➤ Namane ; ➤ Diabogou ;
Préfecture de Kpendjal : ➤ Sagdjoaga ; ➤ Borgou ; ➤ Bourdjoari ➤ Pansière	Préfecture de Doufelgou ➤ Agbassa (Zone de pâture de Dimori) ➤ Kadjala